



17 bis, rue Pierre Brossolette tél. 01 45 47 11 58  
94110 Arcueil fax 01 45 47 66 81  
www.cosma-94.fr cosma94@free.fr

Objet : Convocations l'Assemblée Extraordinaire et Assemblée Générale du COSMA

Arcueil, le 14 janvier 2021

Cher(e)s ami(e)s,

Nous vous informons qu'à la suite des restrictions sanitaires en cours, le Bureau Directeur du COSMA a souhaité modifier la tenue et l'organisation de l'Assemblée Générale prévue selon l'article 18 des statuts du COSMA.

Conformément à l'article 21 et l'article 29 des statuts du COSMA, le Bureau Directeur et le Comité Directeur ont le plaisir de vous convier à une Assemblée Extraordinaire suivie d'une Assemblée Générale qui se déroulera :

**Le vendredi 29 janvier 2021 à 19h15**

**En visioconférence sur la plateforme ZOOM**

Ordre du jour de cette rencontre

19h15 – 19h30 : **Allocution de bienvenue des Co-Présidentes**

19h30 – 20h15 : **Assemblée Extraordinaire**

- Délibération sur les articles des statuts à modifier

20h15 – 22h00 : **Assemblée Générale**

- Rapport Moral de la saison 2019-2020
- Rapport Financier de la saison 2019-2020
- Délibération des rapports
- Présentation et élection des membres du Comité Directeur
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes

Pour des raisons d'organisation, nous vous informons des dates de parution des différents documents nécessaires à la tenue de ces Assemblées qui seront disponibles sur le site du COSMA : [www.cosma-94.fr](http://www.cosma-94.fr)

Le 21/01/2021

- Bulletin d'inscription avec procuration (**présence à confirmer avant le 26 janvier 2021 minuit**)

Le 25/01/2021

- Statuts du COSMA à modifier pour la tenue de l'Assemblée Générale
- Trombinoscope des Candidats pour l'élection au Comité Directeur

Le 26/01/2021

- Clôture des inscriptions pour Les Assemblées

Comptant sur votre présence, recevez, cher(e)s ami(e)s, nos salutations sportives les meilleures

La Co-Présidente du COSMA

Aurélie KOMIHA

La Co-Présidente du COSMA

Mylène HAMEL-HUYET